



# Préparation à l'examen de Conseiller Sécurité

Code produit : CCS / Version : v2

#### **FINALITE DE LA FORMATION**

Se préparer à l'examen de conseiller sécurité.

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

 Acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'examen autorisant à assumer les fonctions de Conseiller sécurité.

## **PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE**

Toute personne souhaitant préparer l'examen de conseiller sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route. Règlement ADR (classe 3 à 9 sauf 7).

## **PREREQUIS**

Niveau maîtrise souhaitable.

Les participants devront venir avec leur ADR et leur Arrêté TMD afin de pourvoir réaliser les exercices d'étude de cas et les QCM individuellement.

## **MODALITES**

Durée : 5 jours (dont deux jours d'exercices de préparation à l'examen) ou 2 + 3 jours en fonction du souhait de la personne à former

Type : Présentiel sur 5 jours (ou possibilité de faire les exercices en formation à distance)

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance entre les apports théoriques et Exercices pratiques - Etudes de cas - Réalisation de QCM en entrainement à l'examen - Réalisation d'un QCM en condition d'examen avec correction - Support en version numérique

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation.

Sanction de la formation : Certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine









#### **PROGRAMME**

### Présentation de l'ADR (2 ou 3 jours)

- Contexte réglementaire
- Classification des marchandises dangereuses
- Formation professionnelle autre que les conducteurs
- Conditions d'emballage, d'étiquetage
- Seuils d'exemption
- Signalisation des véhicules
- Responsabilités
- Conditions de chargement et de déchargement
- Documents de transport
- Construction et équipement des engins de transport
- Règles de circulation et de stationnement

#### Rôle et fonctions du Conseiller sécurité :

- Rôle et mission du conseiller sécurité
- Etablissement du registre sécurité
- Rédaction des rapports d'accident
- Rédaction du plan de sûreté

#### Préparation à l'examen (2 ou 3 jours)

- Modalités d'inscription à l'examen
- Déroulement de l'examen au regard des dernières épreuves (étude de cas, OCM)
- Présentation d'une procédure de recherche dans le règlement pour répondre aux études de cas et aux QCM.
  - Résolution de questions portant sur les généralités et la classification de l'ADR (chapitre 1 et 2)
  - o Recherche de données dans le tableau A (chapitre 3)
  - o Recherche de données dans l'Arrêté TMD
  - o Résolutions de questions portant sur les emballages (chapitre 4 et 6)
  - Résolution de questions portant sur la documentation, les dispositions de manutention, les dispositions relatives aux véhicules et aux équipages (chapitre 5, 7 et 8)

Travaux inter – session : le formateur fournira au participant des QCM et des études de cas d'entrainement qui seront corrigés lors de l'après-midi du dernier jour

#### Entrainement à l'examen en situation réelle avec correction (4 heures)

A la suite de la formation, le formateur transmettra au participant, un certain nombre de sujets d'annales avec corrigés pour s'entrainer à titre personnel. Il aura la possibilité de contacter le formateur par mail pour lui poser quelques questions.

Correction de l'examen blanc et des exercices inter - session (3 heures)



ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n° gratuit)
contact@groupelfc.com
www.asfograndsud.com
in f /asfograndsudgroupelfc

ASFO GRAND SUD
Code APE: 83420
Code APE: 8079311 au
76310897031 au
76310897031 au

Siret : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le n
76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitanie
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)





## LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.



